SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
DU PROGRAMME FRANCOPHONE DE LA C.-B.

SEPF

Le Colibri

Bulletin d'information no. 26 - DÉCEMBRE 2016

AU SOMMAIRE

AU PROVINCIAL

Assemblée des représentants de la FECB
Congrès de la FPFCB
Équipe de révision de la traduction de la convention collective
Formation syndicale et AG du SEPF
Comparution devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles
Participation au Zone Meeting
Représentantes et représentants syndicaux pour 2016-17

AU NATIONAL

Appuyer le bien-être de nos enseignantes et enseignants et nos élèves par la recherche et l'action
Comité d'orientation des stages ACELF
Congrès de l'ACELF
Respect du processus de négociation collectif
Stage de perfectionnement de l'ACELF
Table nationale sur l'éducation

A l'INTERNATIONAL

Déclaration de l'UNESCO
Dons humanitaires / Fonds de solidarité

DIVERS

Comité de justice sociale: Saviez-vous que?
Des félicitations et des réussites
Engagement social
Je connais ma convention collective
La francophonie et les autochtones
Le racisme au Canada
Le spectre du genre / glossaire
Perfectionnement professionnel

LE SYNDICAT, C'EST NOUS TOUS

Mot de la Présidente

Bonjour tout le monde,

Des événements d'importance ont tournoyé dans la brise des derniers mois telles les feuilles multicolores et chatoyantes de l'automne en un tourbillon incessant.

Commençons par la victoire historique pour les enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique et par répercussion de partout au pays : le jugement de la Cour suprême du Canada rendue le 10 novembre 2016 en notre faveur sur place (fait rare) et ce, après 14 ans d'attente et de mauvais traitement envers notre profession. Cette instance supérieure demande donc au gouvernement de Mme Christie Clark de restaurer les articles des différentes conventions collectives sur les conditions concernant la taille et la composition des classes le plus tôt possible. Vous allez donc recevoir dans votre école une brochure à la couleur chatoyante orange sur les articles restaurés et vous pourrez ainsi voir ce que cela donnera dans votre milieu. S'il vous plait, partagez largement cette information avec les parents et votre administration. La FECB et le gouvernement vont se rencontrer sous peu et la fédération demandera que des actions immédiates soient prises en janvier pour l'embauche de spécialistes tels que : francisation, counselling et bien sûr nos chères et chers bibliothécaires qui ont disparu malgré nos protestations.

Un autre événement d'importance fut la participation du SEPF le 5 octobre dernier à la consultation du Comité sénatorial sur les langues officielles ici à Vancouver. J'y ai fait une présentation parlant notamment du fait qu'en milieu minoritaire, nous n'avions pas de bibliothécaires malgré l'afflux d'argent fédéral.

Nous avons également eu le jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique sur la cause juridique du CSF : une victoire partielle qui a coûté 17 millions de dollars au CSF, dont nous ne connaissons toujours pas la provenance exacte à ce jour mais dont nous savons qu'ils n'ont pas été utilisés pour améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement pour nos élèves francophones. La province et le CSF font appel à la Cour suprême du Canada donc la saga n'est pas finie. Combien d'argent encore pris dans les caisses de l'éducation publique ?

Une autre question importante en éducation est le problème engendré par le GERM (Global Educational Reform Movement), nom donné par le spécialiste finlandais en éducation Pasi Sahlberg au mouvement actuel de réforme de l'éducation, qui s'est emparé comme un virus de nombreux systèmes éducatifs du monde, et dont j'ai déjà parlé dans mes divers communiqués parce que ce microbe est à nos portes ! Comme le note Dr. Larry Kuehn de la FECB, cette nouvelle orthodoxie repose sur un certain nombre de dogmes dont la nécessité d'une réforme axée sur le marché (où les écoles sont assujetties aux « lois du marché »), d'une standardisation, d'un contrôle sous la forme d'une surveillance continue des données et d'une responsabilisation par les tests, doublée de systèmes d'inspection, de punition et de récompense (Hargreaves et Shirley, 2012). La privatisation de l'éducation publique, la standardisation des savoirs et l'atteinte à l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants sont en jeu.

Ainsi le test international PISA en lecture, mathématiques et sciences (ainsi que d'autres tests internationaux) est dans cette même veine et suis la même logique. Il est de plus en plus fréquent de voir que ce sont les résultats de programmes externes d'évaluation à grande échelle qui guident l'élaboration de la politique éducative et commandent une réforme de l'éducation dans le style du GERM. Le PISA de l'OCDE est un parfait exemple de cette tendance. Merci de nous signaler si on vous demande de faire passer ces tests à vos élèves.

Dans le même ordre d'idées, soyez vigilants face au CAP que nous voulons renommer temps de collaboration et qui doivent suivre et être dans l'esprit de l'entente annuelle signée. Il semble que Michael Fullam est un nom qui circule au CSF en ce moment. Nous allons vous tenir au courant.

Sinon, au niveau local, le SEPF fait des préparatifs en vue de notre 20e anniversaire en 2018. Certains auront remarqué notre décompte du temps sur notre site web. Par ailleurs, nous allons bientôt avoir notre app et aussi un nouveau logo commémoratif.

Au niveau national, nous demeurons un membre associé à part de la FCE ce qui va nous permettre, entre autres, de donner la possibilité à un de nos membres l'été prochain de participer au Projet Outre-mer. De plus, je vous encourage à regarder la vidéo qui montre bien les actions de la FCE : https://www.youtube.com/watch?v=YAZS8AkbGiY.

Par ailleurs, j'ai participé par l'entremise de la FCE à la Table Nationale d'Éducation, à la tenue du conseil d'administration de la FCE, au Forum des Leaders et à la participation au comité d'orientation sur les stages de l'ACELF. J'ai également participé au conseil d'administration de l'ACELF en tant qu'élue.

Enfin, en ces temps politiques troublés au niveau mondial, j'aimerais rappeler la recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'Unesco du 5 octobre 1966 (eh oui, il y a 50 ans !) que l'éducation est un bien public et que «la plus grande importance devrait être accordée à la contribution qu'elle peut apporter à la paix, de même qu'à la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et entre tous les groupes raciaux ou religieux.»

Sur ce, bon temps des fêtes à toutes et tous !

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF

PS : Si vous désirez que la présidente et/ou la vice-présidente du SEPF vous rende visite dans vos écoles, n'hésitez pas à nous en faire part.

QUIZZ
Je connais ma convention collective

Si vous faites de la suppléance pour 0,6 (une matinée dans certaines écoles), combien d'ancienneté accumulerez-vous?

Réponse à la page 30

Suivez notre fil Twitter

RÉPARTITION DES TÂCHES 2016- 2017
PRÉSIDENCE et 1ère et 2ème VICES-PRÉSIDENCES

PRÉSIDENCE
Sylvie Liechtele

- Tous les dossiers
- Poursuite des griefs
- Relation avec la FCE, FECB et autres organismes

Écoles assignées :
- André-Piolat (North Vancouver)
- Anne-Hébert (Vancouver)
- Collines-d'or (Kamloops)
- Côte-du-soleil + secondaire Brooks (Powell River)
- de l'Anse-au-sable (Kelowna)
- des Glaciers (Revelstoke)
- des Pionniers-de-Maillardville (Port Coquitlam)
- des Sentiers-alpins (Nelson)
- des Sept-sommets (Rossland)
- Entre-lacs + secondaire de Penticton (Penticton)
- Franco-nord + secondaire Duchess Park (Prince George)
- Gabrielle-Roy (Surrey)
- La Passerelle (Whistler)
- La Vérendrye (Chilliwack)
- secondaire Jules-Verne (Vancouver)
- Sophie-Morigeau (Fernie)

1ère VICE-PRÉSIDENCE
Linda Thériault
poste libéré 3 jours
(mardi, mercredi et jeudi)

- Gestion du dossier du développement professionnel
- Health and Wellness (Santé et bien-être)
- Budget du CSF (en collaboration avec la Trésorière)
- Griefs de 1ère étape

Écoles assignées :
- Au-coeur-de-l'île (Comox)
- des Deux-rives (Mission)
- des Grands-cèdres (Port Alberni)
- des Navigateurs (Richmond)
- des Voyageurs (Langley)
- du Bois-joli (Delta)
- du Pacifique + secondaire Chatelech (Sechelt)
- Jack-Cook (Terrace)
- La Vallée (Pemberton)
- Les Aiglons (Squamish)
- Mer-et-montagne + secondaire Carihi (Campbell River)
- Océane + secondaire de Nanaimo (Nanaimo)
- Rose-des-vents (Vancouver)
- Victor-Brodeur (Victoria)

2ème VICE-PRÉSIDENCE
Maria Stinchcombe

- Gestion des remboursements des fonds de perfectionnement professionnel
- Organisation du Rond-Point

Membres des comités permanents du SEPFP 2016-17

Comité de perfectionnement professionnel (4 membres dont la 2ème VP):
Maria Stinchcombe, Linda Thériault, Brigitte Attali-Netherton et Carrie Antoniazzi.
Comité de santé et sécurité au travail (4 membres) :
Stéphane Bélanger et Richard Drouin (deux postes vacants).
Comité de justice sociale (4 membres):
Denise Branter, Marie-Anne Hellinckx, Jasmine De Serres et Hamida Bendriss.
Comité des suppléants (3 membres dont le représentant des suppléants du CE):
Kathy L.-Cabana, Denise Branter et Daniel Bouchard.

ENGAGEMENT SOCIAL

Une pédagogue qui souhaitait faire partager sa foi profonde dans la puissance de l'éducation par le jeu libre des enfants de deux à six ans, puisque pour elle, " le jeu c'est le travail des enfants ; c'est son métier, c'est sa vie ". Une éducation - physique, morale et intellectuelle- qui aurait comme seule et grandiose ambition d'apprendre à l'enfant à observer, à écouter, à parler....

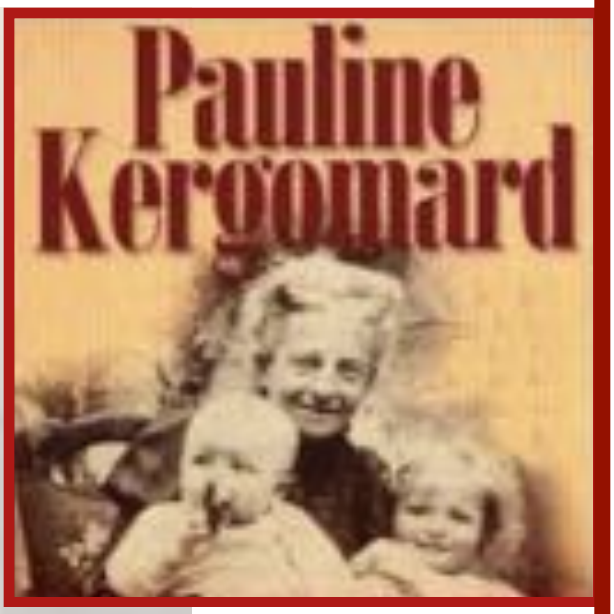

1828 - 1925

Pauline Kergomard, née le 24 avril 1838 à Bordeaux et décédée le 13 février 1925 à Saint-Maurice est inspectrice générale des écoles maternelles, dont elle est la fondatrice en France.

Elle devient institutrice à 18 ans. En 1861, elle monte à Paris et épouse, en 1863, Jules Duplessis-Kergomard, qu'elle rencontre dans les milieux républicains. Elle y tiens une école privée et devient la directrice de L'ami de l'enfance, revue pour les salles

Son livre "L'éducation maternelle dans l'école", publié pour la première fois en 1886, est son ouvrage majeur. Elle y a réuni, classé et complété un grand nombre d'articles écrits pour l'Ami de l'enfance (http://www.cahiers-pedagogiques.com/Femmes-pedagogues-du-XXe-et-XXIe-siecle) , la revue pédagogique qu'elle dirigea pendant quinze ans, de 1881 à 1896.

"Laissez-vous convaincre; c'est en faisant méthodiquement et sans défaillance que l'éducation de la liberté que vous élèverez des êtres libres."

Ce livre n'est pas une méthode mais un vrai traité pour l'organisation pédagogique, didactique, et aussi matérielle de l'école maternelle. Son actualité est incontestable au regard même de la persistance de l'école maternelle et de ses problèmes récurrents que sont le refus du gardiennage et de la primarisation.

LA FRANCOPHONIE ET LES AUTOCHTONES :

une alliance au coeur de l'identité canadienne-française reflétée dans le nouveau programme de Français Langue Première M-12

par Roger Lagassé

Le mot même « Canada » vient du mot huron « kanata » signifiant « village » ou « l'endroit d'où je viens qui me donne tout ce dont j'ai besoin. »

Pour les premières 200 années de la présence francophone en Amérique du Nord, la doctrine de Champlain et de ses précurseurs a permit le développement d'une culture unique au monde. Pendant la période de la traite des fourrures le mot « Canadien » même était la façon de nommer les descendants d'hommes français et de femmes autochtones en Amérique. Ces gens étaient les intermédiaires du commerce des fourrures qui a cimenté les relations entre francophones et autochtones partout au Canada.

Le résultat est facile à voir en regardant une carte du Canada et en pensant à la présence francophone. Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Yukon sont tous des mots autochtones. Ainsi Québécois, Franco-Ontarien, Franco-Manitobain, Franco-Yukonnais, Francsaskois sont autant de mots qui représentent l'amalgame des faits français et autochtones au pays. Chloé Sainte-Marie a créé une très belle chanson autour de ce fait : https://www.youtube.com/watch?v=lajdt5GLGuI

En Colombien-Britannique les francophones autochtones ont fait leur marque. Ainsi le premier gouverneur, James Douglas, francophone mulâtre avec une mère haïtienne et un père britannique, a marié une francophone crie et leurs bonnes relations avec les autochtones ont permit à la nouvelle colonie de résister à la pression de la grande ruée vers l'or qui menaçait de faire basculer la région dans le girond américain. Voici ce qu'en dit l'Encyclopédie canadienne :

Pour beaucoup d'historiens, c'est le travail accompli par ces premières générations de francophones qui a empêché que la Colombie-Britannique ne fasse aujourd'hui partie des États-Unis.

À travers la province les noms des lieux attestent des présences francophones et autochtones d'origine: Quesnel, Maillardville, Lac Labiche, Lac Lahache, Penticton, Kelowna, Comox, l'île Lagace.

Le nouveau curriculum de Français langue première explicite ce rapport et articule des objectifs reliés. **Les Principes d'apprentissage des peuples autochtones** font partie intégrale de l'**Aperçu du programme d'études de Français langue première** :

« Les communautés autochtones ont contribué à la richesse culturelle et linguistique de la francophonie canadienne. Un certain nombre de mots autochtones ont trouvé leur place dans la langue française.(carcajou, wapiti, toboggan, mocassins, pemmican, etc.). Les textes et les principes d'apprentissage autochtones sont au cœur du programme d'études de français langue première et contribuent à une prise de conscience des contextes historiques et contemporains des Premières Nations. »

Grandes idées autochtones

Niveaux	Grandes idées	Appuies
M-3	Les récits autochtones jouent un rôle important dans l'exploration de l'identité individuelle, familiale, générationnelle et communautaire	▪ Principes d'apprentissage des peuples autochtones (1-2-4-8)
4-6	Les récits autochtones font partie de l'histoire et de la culture francophone canadienne.	▪ Principes d'apprentissage des peuples autochtones (2-4-6-8)
7-9	L'interaction entre les peuples autochtones et les communautés francophones canadiennes influence mutuellement leurs langues et leurs cultures	

Ce programme est fondé sur un apprentissage holistique dans le cadre duquel le savoir s'acquiert par l'observation, l'enquête, l'esprit d'analyse et l'auto-réflexion. Une grande importance est accordée à la construction identitaire pour que chaque élève découvre et définisse qui il est grâce à son apprentissage. De plus, ce programme fait des liens explicites entre des concepts propres à la langue française ou aux cultures francophones et ceux propres aux cultures autochtones du Canada. Ainsi, l'élève approfondira ses connaissances en Français langue première tout en étant sensibilisé à différents éléments culturels autochtones.

Ainsi,un des objectifs principaux de la **raison d'être et objectifs du programme d'études de français langue première** est élargir ses horizons en portant un regard analytique sur le monde à travers de l'étude de textes francophones et autochtones. Dans le nouveau curriculum « texte » signifie toute production orale ou écrite ou sous forme médiatique quelconque (films, musique, etc).

De nombreux savants francophones dans l'histoire se sont dévoués à documenter et sauver les textes et les langues autochtones au Canada spécifiquement et en Amérique en général. Leurs écrits font désormais partie d'une vaste littérature qui enrichit les langues et cultures canadiennes.

Le Ministère de l'éducation a reconnu l'importance de cette relation spéciale en incluant des grandes idées autochtones à travers le curriculum de M à 12.

Ces grandes idées chapeautent de nombreuses compétences disciplinaires et de nombreux contenus explicites à travers le nouveau programme d'études FRALP M-9

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

M-1 Repérer les éléments et la structure d'une histoire, y compris d'un récit autochtone, pour en dégager le sens**.**

2e Repérer les informations importantes présentes dans les textes y compris dans les récits autochtones.

3e Prendre conscience du rôle des traditions orales dans les récits autochtones.

4e Identifier comment le récit dans les cultures autochtones lie les gens à leur environnement.

5e Montrer comment les récits autochtones reflètent des croyances.

Comprendre l'importance du conteur et de l'art de conter au sein des cultures autochtones.

6e Repérer les éléments culturels présents dans différents **textes.**

7e Analyser les symboles culturels dans un **texte**, y compris dans un récit autochtone.

8e Comparer des **textes**, y compris des textes autochtones, selon les thèmes abordés, les points de vue et les intentions des auteurs pour détecter différentes perspectives et approches.

9e Reconnaître la diversité littéraire dans la francophonie et au sein des communautés autochtones.

CONTENU

M-2 Les outils littéraires : les **éléments d'une histoire**

3e Les outils littéraires : les **caractéristiques du conte**

4e L'organisation textuelle : le **schéma narratif**, la **structure du roman jeunesse**, la **structure du texte injonctif**, les **marqueurs de relation de conséquence et de condition**, la **ponctuation**.

5e Les outils littéraires : les **éléments de la tradition orale des textes autochtones**, les **caractéristiques de la légende**, les **caractéristiques de la biographie et de l'autobiographie**;

6e Les stratégies à l'étude: de **communication** et de **socialisation**;

7e Les outils d'enrichissement **:** le **langage imagé**, les **connotations et les dénotations**, les **nuances**, la **variété du vocabulaire**.

8e Les outils d'enrichissement **:** le **langage imagé**, les **connotations et les dénotations**, les **nuances**, les **champs lexicaux**,le **choix et la variété du vocabulaire**.

9e Les outils littéraires :le **personnage**, les **caractéristiques de la fable**, les **caractéristiques de la pièce de théâtre**, les **figures de style.**

Le racisme au Canada

2010
Une croix est brûlée sur la pelouse d'une famille interraciale en Nouvelle-Écosse, alors que des insultes racistes sont scandées par les auteurs de cet acte. Cela est jugé comme crime haineux par un juge canadien.

2009
Des réfugiés tamouls arrivent par bateau sur l'île de Vancouver. Ils sont détenus par le gouvernement qui affirme qu'ils sont des criminels ou des terroristes.

Resquilleur ou demandeur d'asile ?

2001
La Loi C-36, loi antiterroriste canadienne est adoptée. Une de ses conséquences est le profilage racial de certaines personnes aux frontières canadiennes.

1979–1980
60 000 réfugiés en provenance du Vietnam, du Laos et du Cambodge s'implantent au Canada.

Racisme direct ou indirect ?

1947
Les Italiens sont retirés de la catégorie des « étrangers ennemis » par le gouvernement. De nouveaux règlements sur l'immigration suppriment la plupart des barrières de discrimination raciales pour entrer au Canada.

1942
Seconde Guerre Mondiale : Les Canadiens d'origine japonaise sont déracinés, envoyés dans des camps d'internement et ils voient leurs biens confisqués.

Victimes de guerre ou criminels ?

1939
Des refugiés juifs quittent l'Allemagne par bateau, pour le Canada et d'autres pays. Le Canada leur refusent l'entrée. Le bateau repart vers l'Europe où les ¾ d'entre eux meurent aux mains des nazis.

1914
376 Indiens (d'Inde) sont détenus durant deux mois sur le bateau Komagata Maru et il leur est refusé l'entrée au Canada.

1895
Il est interdit aux personnes d'ascendance asiatique de voter en Colombie-Britannique (cela inclut : les Japonais, les Chinois et les « Hindous »).

1885
La Loi de l'immigration chinoise impose une taxe d'entrée de 50 dollars par personne aux immigrants chinois. Ce montant passe à 500 dollars en 1903.

1884
Les potlatchs et les cérémonies cultuelles des Premières Nations sont interdits par le gouvernement fédéral.

1876
La Loi sur les Indiens autorise le gouvernement fédéral à établir les pensionnats indiens.

1871
La C.-B. entre dans la Confédération. La majorité des citoyens, y compris les peuples chinois et autochtones, n'a pas eu expressément le droit de vote sur cette décision.

1759
4 000 esclaves vivent en Nouvelle France, 2 472 sont autochtones et 1 132 sont noirs.

Prendre la parole

Être fier

Mettre fin au racisme

Que pouvez-vous faire ?

Pour des plans de leçons et des ressources
bctf.ca/SocialJustice.aspx?id=17632

Crédits photos
S.S. St. Louis—Canadian Jewish Congress Charities Committee National Archives.
Thomas Moore before and after his entrance into the Regina Indian Residential School in Saskatchewan in 1874—Saskatchewan Archives Board, R-A8223-1 and R-A8223-2.
Japanese-Canadians being relocated to internment camps—Tak Toyota / Library and Archives Canada / C-046350.
KKK burning cross—Original photograph by Paul M. Walsh. Modified photo used under the terms of a Creative Commons Attribution-Share Alike license.
Head tax certificate—Vancouver Public Library, Special Collections, VPL 30625.
Komagata Maru—Canadian Photo Company photo, Vancouver Public Library, VPL 136.
Modified slave girl advertisement—Nova Scotia Archives and Records Management, Royal Gazette 24 June 1800 p. 3

Printed on FSC certified recycled paper

Stage de perfectionnement de l'ACELF

Le stage de perfectionnement s'est tenu à Québec en juillet denier. Huit jours de formation, d'échanges et de réflexion centrés sur la construction identitaire.

Cette formation est une occasion formidable de tisser des liens et est idéale pour apprendre, échanger et réfléchir avec des spécialistes en construction identitaire; créer des liens avec des intervenantes et des intervenants en éducation de milieux minoritaires francophones de partout au Canada; créer une ambiance favorable à la réflexion et au développement de solutions gagnantes en matière de construction identitaire francophone dans vos milieux.

Sur la photo: Marie-Ève Dugas et Élodie Deland de l'école des Glaciers de Revelstoke lors de la remise de notre attestation sur la construction identitaire.

Témoignage
Participation au stage de l'ACELF

J'ai assisté au stage de perfectionnement de l'ACELF du 5 au 14 juillet, ce stage a été très formateur pour moi. Ce fut une expérience enrichissante, les discussions avec les collègues, les formateurs, les activités culturelles...wow! je recommande cette formation à tous les enseignants qui débutent leur profession dans un contexte anglophone!

Lors de ce stage de perfectionnement, nous avons rencontré d'autres enseignants qui vivent la même réalité que nous...de faire rayonner la langue française dans un milieu majoritairement anglophone! Certaines personnes venaient du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta, d'Haïti, d'Afrique, etc. Nous sommes deux enseignantes du CSF, en Colombie-Britannique, qui ont assisté à ce stage de perfectionnement. Mme Marie-Ève Dugas et moi-même étions fières de représenter le CSF et le SEPF.

Élodie Deland
École des Glaciers, Revelstoke

Sur la photo: Maria Stinchcombe, 2ème Vice-présidente du SEPF, Lucie Matteau, Annie Marchand, Francine Parent, Ronald Boudreau de la FCE et Brigitte Attali-Netherton.

Congrès de l'ACELF

Le congrès de l'ACELF "#franconumérique2016" a eu lieu à Québec du 22 au 24 septembre. C'est le plus grand rassemblement du milieu de l'éducation francophone au Canada annuel qui réunit des intervenants en éducation de langue française de partout au pays.

Afin de permettre à quatre de nos enseignantes et enseignants d'aller à cette conférence le SEPF a tiré au sort quatre bourses de 2 000 $ en collaboration avec le CSF parmi les 49 participantes et participants au concours organisé par le SEPF.

Les heureuses gagnantes de ces bourses pour le congrès 2016 étaient:

Lucie Matteau / école La Passerelle
Brigitte Attali-Netherton / école Rose-des-vents
Annie Marchand / école Les Aiglons
Francine Parent / école des Deux-rives.

L'an prochain, l'événement aura lieu à Calgary du 28 au 30 septembre, sous le thème "Francosphère : agir, créer et penser en français!"

Réunion du comité d'orientation des stages de perfectionnement professionnel

Les membres du comité d'orientation de stage de perfectionnement se sont rencontrés au bureau de l'ACELF le 25 novembre dernier.

Sur la photo:
1ère rangée: Amélie Bolduc, adjointe aux Stages de perfectionnement professionnel
Solange Haché, consultante en éducation
Annie Côté, coordonnatrice des Stages de perfectionnement, ACELF
Julie Bourdeau, CFORP
Richard Lacombe, directeur général, ACELF
2ème rangée:
Jeanne Duquette, ministère de l'éducation du N.-B.
Sylvie Liechtele, présidente du SEPF
Martine St-Louis, représentante des ministères de l'Éducation
3e rangée:
Richard Vaillancourt, président du comité, CNPF
Sylvain Giroux, directeur de la

UTILISER, COMPRENDRE ET CRÉER :
UN CADRE DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE POUR LES ÉCOLES CANADIENNES

Habilo Médias
LE CENTRE CANADIEN D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET DE LITTÉRATIE NUMÉRIQUE

Le cadre Utiliser, comprendre et créer : Un cadre de littératie numérique pour les écoles canadiennes (de la maternelle à la 12e année) et les ressources connexes sont disponibles gratuitement à l'adresse http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/utiliser-comprendre-et-cr%C3%A9er-un-cadre-de-litt%C3%A9ratie-num%C3%A9rique-pour-les-%C3%A9coles-canadiennes

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

Appuyer le bien-être de nos enseignantes et enseignants et de nos élèves par la recherche et l'action

Par **Cassandra Hallett DaSilva**
Secrétaire générale de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

Article tiré du magasine "Perspectives" (numéro 22 / octobre 2016) de la FCE

« Le bien-être à l'école : passons à l'action! » : C'était là le thème du Forum canadien sur l'éducation publique de 2016, la plus importante rencontre de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) consacrée à l'apprentissage professionnel et à l'éducation publique. Plus de 150 enseignantes et enseignants, représentantes et représentants syndicaux et autres personnes unies par le même désir de renforcer l'éducation publique se sont retrouvés à Montréal, au début de juillet, pour mieux comprendre la problématique de la santé mentale et du bien-être dans les écoles, et examiner les projets et les méthodes proposés pour améliorer le bien-être des élèves et du personnel enseignant. Personnellement, j'ai trouvé extrêmement inspirant de voir tous ces spécialistes de l'éducation se réunir, pendant leurs vacances estivales, pour chercher ensemble des solutions dans ce dossier très important.

Dans la foulée du Forum, la FCE a tenu son Assemblée générale annuelle (AGA) qui, toujours dans l'optique de la santé mentale et du bien-être, a réuni des déléguées et délégués de partout au Canada pour discuter des préoccupations à l'endroit du bien-être du personnel enseignant et des élèves, et examiner des pratiques prometteuses dans ce domaine et des desiderata à présenter aux gouvernements provinciaux et territoriaux. Les discussions, alimentées par la diversité des cultures et des classes, et quand même centrées sur des préoccupations communes et un engagement collectif des organisations de l'enseignement envers le bien-être de nos membres et de nos élèves, ont été très enrichissantes.

L'analyse que le personnel de la FCE a fait des réflexions et suggestions des divers groupes de discussion fait ressortir plus que tout cet engagement envers le bien-être dans la profession et guidera le travail du Conseil d'administration de la FCE et de son personnel de plusieurs façons. Au cours des prochains mois, la FCE renforcera son action politique à l'échelle du pays afin que les ministres provinciaux, territoriaux et fédéraux comprennent toutes les difficultés auxquelles se heurtent les enfants et les jeunes du Canada, tout comme le personnel enseignant, et qui peuvent nuire à leur santé mentale et à leur bien-être. Elle formulera aussi des suggestions concrètes, par exemple :

- Elle poussera pour la création d'un commissariat à l'enfance et à la jeunesse dont le rôle sera de veiller à ce que les lois et les politiques fédérales servent au mieux les intérêts des enfants et des jeunes;
- Elle encouragera l'étude et, éventuellement, la mise en place d'un programme semblable à la Prestation des services intégrés, adoptée par le Nouveau-Brunswick;
- Elle fera valoir les besoins particuliers des élèves et des enseignantes et enseignants de groupes minoritaires comme la communauté allosexuelle, les Canadiens et Canadiennes francophones, et les personnes réfugiées ou immigrantes;
- Elle encouragera la création de programmes scolaires qui fassent des écoles des lieux sûrs pour tout le monde, y compris le personnel enseignant.

En tant que fédération, la FCE continuera aussi de recueillir et de diffuser des informations et des ressources précieuses auprès de ses organisations Membres, notamment :

- des exemples de dispositions à inclure dans les conventions collectives pour traiter précisément de la question du bien-être du personnel enseignant et en particulier de la notion d'« obligation d'accommodement »;
- des initiatives qui encouragent le respect du jugement professionnel du personnel enseignant (parce que le lien entre l'autonomie professionnelle et le bien-être a été clairement établi). À ces initiatives pourraient s'ajouter des démarches en vue de l'adoption de dispositions au même effet dans les conventions collectives, comme l'ont déjà fait les syndicats ontariens;
- des moyens de soutenir le bien-être du personnel enseignant, comme le programme Balance de la Manitoba Teachers' Society;
- des moyens de renforcer la sensibilisation à l'« intensification du travail » et à son incidence sur le personnel enseignant et les élèves par l'échange d'études comme celle menée par un comité conjoint dont fait partie la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan;
- des résolutions comme celles de l'Alberta Teachers' Association qui fait pression pour que la formation pédagogique inclue des activités associées à la santé et au bien-être;
- des programmes nationaux de partenariat avec des organisations comme la Commission de la santé mentale du Canada et l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université.

Au nom de l'équipe de la FCE que j'ai l'honneur de diriger, je tiens à remercier sincèrement le Conseil d'administration, les personnes qui ont fait des présentations ou participé autrement au Forum canadien sur l'éducation publique de 2016 ainsi que les déléguées et délégués à l'AGA de la FCE. En 2016, la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants aura pour thème : « Valorisons les enseignantes et les enseignants, améliorons leur statut professionnel ». Aussi, à la FCE, nous pensons que le moment n'aurait pas pu être mieux choisi pour prendre soin de nos enseignantes et enseignants! Après tout, les enfants méritent d'avoir des enseignantes ou enseignants qualifiés[1], mais aussi des enseignantes ou enseignants bien soutenus, qui disposent de la formation, des ressources, du milieu de travail et du temps nécessaires au bon exercice de cette profession tellement axée sur les relations humaines. La FCE est heureuse de pouvoir contribuer au bien-être du personnel enseignant et des élèves, et se réjouit à l'idée de continuer à le faire.

---

[1] Voir la campagne de l'Internationale de l'Éducation « Uni(e)s pour l'éducation » à https://www.unite4education.org/fr/ pour obtenir de plus amples renseignements à propos des trois piliers d'une éducation de qualité et le droit de tous les enfants à une éducation de qualité.

Pour montrer les actions d'appui à nos collègues en Turquie.

Des membres du personnel de la FCE, ainsi que de l'OECTA, la FEEO, l'AEFO ont manifesté devant l'ambassade turque en octobre dernier.

Pour information, voir communiqué de la FCE à http://www.ctf-fce.ca/fr/news/Pages/default.aspx?newsid=1983997895&year=2016

Ci-dessous, la présidente de la FCE Heather Smith et la vice-président de l'ACPPU Brenda Austin-Smith qui ont tenté de remettre une lettre de protestation.

Les membres du comité exécutif du SEPF ont, adopté à l'unanimité, que le SEPF fasse un don de 500 $ tirés de son budget dons humanitaires pour parrainer cette initiative.

Un chèque du SEPF de 500 $, libellé à l'ordre du Fonds de solidarité de l'IE pour EGITIM-SEN a été envoyé au siège social de la FCE.

En octobre dernier, Haïti a été frappé par l'ouragan Matthew de catégorie 4, laissant le peuple haïtien dans la dévastation et la désolation.

La FCE a appelé toutes ses organisations Membres et affiliées à faire preuve de solidarité envers nos frères et sœurs haïtiens en envoyant de toute urgence leurs contributions financières au Fonds de solidarité Haïti établi par la FCE.

Les membres du comité exécutif du SEPF ont adopté à l'unanimité, que le SEPF fasse un don de 500 $ tirés de son budget dons humanitaires pour le Fonds de solidarité Haïti.

Un chèque du SEPF de 500 $, libellé à l'ordre du Fonds en fiducie de la FCE avec mention "Solidarity with Haïti" a été envoyé au siège social de la FCE.

Le SEPF fière de parrainer une des 338 « Héritières du suffrage »

L'initiative « Héritières du suffrage » d'À voix égales fera vivre un moment historique à 338 femmes âgées de 18 à 23 ans, toutes dirigeantes en devenir de chacune des circonscriptions fédérales du pays, en leur permettant de participer à deux activités novatrices, l'une nationale et l'autre régionale. Elle a pour but de souligner le parcours souvent semé d'embûches que doivent suivre les femmes qui veulent s'engager en politique, quel que soit l'ordre de gouvernement au Canada, et d'encourager les dirigeantes de demain.

En plus de les inviter à participer à un évènement préparatoire dans leurs assemblées législatives provinciales ou territoriales respectives entre octobre 2016 et février 2017, À voix égales fera venir les 338 jeunes femmes à Ottawa du 6 au 8 mars 2017, Journée internationale de la femme, pour qu'elles prennent « leur » siège à la Chambre des communes, au Parlement du Canada.

Les membres du comité exécutif du SEPF ont adopté à l'unanimité, que le SEPF fasse un don de 400 $ tirés de son budget dons humanitaires pour parrainer cette initiative.

Un chèque du SEPF de 400 $ libellé à l'ordre de la FCE « Héritière du Suffrage » a été envoyé au siège social de la FCE.

http://www.heritieresdusuffrage.ca/

UNIVERSITY OF ALBERTA
FACULTY OF EDUCATION

CHEW
Comprehensive Health Education Working Project
CHEWproject.ca
CHEWproject@ualberta.ca
CHEWproject
theCHEWproject

iSMSS
INSTITUTE FOR SEXUAL MINORITY STUDIES AND SERVICES

AMÉLIORER LA RÉSILIENCE: une enquête faite pour les adolescents des minorités sexuelles et de genre (LGBTTIQQ2SA)

Nous demandons aux adolescents et aux jeunes adultes canadien(ne)s de minorités sexuelles et de genre (incluant LGBTQ), âgée de12 à 29 ans de participer à cette enquête. Dr André P. Grace (andre.grace@ualberta.ca), directeur de l'*Institute for Sexual Minority Studies and Services (iSMSS; Institut pour la santé et services des minorités sexuelles)*, à l'Université de l'Alberta effectue cette recherche. Le comité d'éthique de la recherche de l'Université de l'Alberta a autorisé le plan de l'étude. Nous vous invitons à participer.

Malgré que nous ayons fait des progrès des droits des minorités sexuelles au Canada, la discrimination encore existe à cause de leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Les défis et les difficultés souvent augmentent lorsque d'autres facteurs sont pris en considération, comme l'âge, le groupe ethnique, la religion et l'endroit où un(e) individu(e) vit (ex en ville, à la campagne ou au nord). En conséquence, plusieurs individu(e)s ont des problèmes de santé et prennent des risques pour la gestion de leurs situations. En même temps, il y a des jeunes qui surmonte l'adversité et le trama pour prospérer. Nous voulons apprendre des défis, des difficultés, des prises de risques, des sources de soutien et des moyens de survivre et prospérer pour les adolescents et les jeunes adultes de minorités sexuelles et de genre. Nous voulons utiliser les résultats de l'enquête pour formuler des recommandations concernant l'amélioration des politiques et des pratiques au sujet de l'éducation, des soins de santé, des foyers d'accueil, des foyers de groupe, du système juridique et d'autres espaces, selon la perspective des adolescents de minorités sexuelles et de genre. Cette enquête donne les jeunes canadien(ne)s la possibilité de nous communiquer leur avis.

Les questions portent sur une gamme variée de sujets relatifs à amélioration de la résilience. Les questions traitent des interactions à l'école, dans les services de santé, à l'église, en famille et dans la communauté. Nous voulons que vous ayez la possibilité de discuter des facteurs qui influencent votre santé et votre bonheur, donc qui ont un impact sur l'amélioration de la résilience. L'enquête devrait avoir une durée maximale de 30 minutes. Néanmoins, veuillez prendre le temps pour terminer l'enquête en entier. Nous voulons utiliser l'information de l'enquête pour améliorer la vie des jeunes de minorités sexuelles et de genre actuelle et future. Il est possible que vous ayez trouvé quelques sujets délicats ou stressants pendant l'enquête. Si vous avez des préoccupations ou besoin d'aide, veuillez contacter Chelsea Robbins (crobbins@ualberta.ca).
Pour participer à l'enquête, veuillez suivre ce lien :
Version française : http://ers.fluidsurveys.com/s/resilience-fr/
Version anglaise : http://ers.fluidsurveys.com/s/resilience-survey

Pour vous remercier de votre participation, vous pourrez vous inscrire au tirage de prix si vous complétez l'enquête.

Table nationale sur l'éducation

Partrimoine Canada a consulté la Table Nationale de l'éducation lors de la rencontre de septembre dernier à Ottawa.
Sur la photo de droite, l'avocat explique aux participants de la table les enjeux de renouveler le protocole pour l'éducation en milieu minoritaire.
La Table nationale sur l'éducation est un forum de discussion auquel prennent part des organismes nationaux ayant un intérêt direct ou indirect pour l'éducation en langue française.

Sur cette photo, des représentants de divers organismes à la conférence, dont Sylvie Liechtele, présidente du SEPF à gauche.

CÉLÉBRONS PLUS DE 100 ANS DE JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

CANADA

1878
Début du mouvement en faveur du droit de vote aux femmes fondé par la **Dre Emily Howard Stowe**

1889
La Dominion Women's Enfranchisement Association se constitue

1911
Le Canada célèbre la première journée internationale des femmes

1917
En Colombie-Britannique et en Ontario, les femmes obtiennent le droit de vote aux élections provinciales

1919
Kathleen Dewry—Première femme de la délégation de l'Organisation nationale du travail

© Yousuf Karsh/Library and Archives Canada/ PA-165870

1921
Agnes Macphail—Première femme élue membre du Parlement

1928
Les femmes participent aux compétitions d'athlétisme aux Jeux Olympiques d'Amsterdam; l'équipe féminine remporte trois médailles

Eileen Vollick—Première femme canadienne à obtenir un permis de pilote

1929
L'affaire « Personne » statue que les femmes sont des personnes

©CC Gordon E. Robertson/Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported License/GNU Free Documentation License

1931
Cairine Wilson—Première femme Sénatrice

1949
Nancy Hodges—Première femme présidente de l'Assemblée législative de la C.-B.

1950
Bobbie Rosenfeld—Athlète canadienne de l'année

1954
Le Bureau de la main-d'œuvre féminine est établi dans le ministère du Travail

1956
Huguette Plamondon—Première femme vice-présidente du Congrès du travail du Canada

1958
Blanche Margaret Meagher—Première femme nommée ambassadrice du Canada (Israël)

1960
Les femmes autochtones obtiennent le droit de vote

1963
Dre Marguerite Ritchie—Première femme nommée conseillère de la reine au Canada

1967
La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada est établie, **Florence Bird** occupe le poste de présidente

1970
Rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada

1971
Le Code canadien du travail renforce le principe du salaire égal pour travail équivalent et stipule des dispositions concernant les congés liés à la maternité

1972
L'Office de la promotion de la femme est établi au sein de la Commission de la fonction publique

Muriel Ferguson—Première femme nommée présidente du Sénat

1973
Pauline Jewett—Première femme nommée présidente de l'Université Simon Fraser (C.-B.)

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme est établi

1975
Sylvia Ostry—Première femme sous-ministre (ministère de la Consommation et des Affaires commerciales)

1977
Adoption de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, qui interdit la discrimination sur la base du sexe

©Image by Marc Lostracco/Creative Commons Attribution 2.0 Generic

1978
La modification au *Code canadien du travail* élimine la grossesse comme cause de licenciement

1980
Jeanne Sauvé—Première femme présidente de la Chambre des communes

Première Conférence nationale des femmes en agriculture

1981
Le Canada ratifie la Convention des Nations-Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

1984
Jeanne Sauvé—Première femme nommée Gouverneure générale du Canada

1985
La *Loi sur les Indiens* est modifiée, restaurant leur statut aux femmes autochtones perdu par suite de mariage avec des personnes non-autochtones

La Loi sur le divorce est réformée, éliminant la notion de faute

1986
La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* est adoptée et vise à redresser la discrimination historique et systémique à l'égard des femmes

1987
Sheila A. Hellstrom—Première femme à obtenir le grade de général dans les Forces armées canadiennes

1988
La Cour suprême du Canada invalide les dispositions du Code criminel portant sur l'avortement

1989
Audrey McLaughlin—Première femme à diriger un parti fédéral

Intérêt public concentré sur la violence à l'égard des femmes après la tuerie de 14 jeunes femmes à l'École polytechnique de Montréal

1991
Le **6 décembre** est déclaré Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes

Roberta Bondar—Première astronaute canadienne

1992
L'honorable Catherine Anne Fraser—Première femme juge en chef d'une province (Alberta)

Paule Gauthier—Première femme présidente de l'Association du Barreau Canadien

Première marche des femmes pour les femmes disparues et assassinées en C.-B. (de 1992 à aujourd'hui)

1993
Kim Campbell—Première femme Première ministre du Canada

1996
Louise Arbour devient procureur en chef de crimes de guerre devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda et pour l'ex-Yougoslavie

1999
Adrienne Clarkson—Première Gouverneure générale du Canada n'ayant pas de carrière politique ou militaire ainsi que la première d'origine immigrée

La Ligue canadienne de hockey féminin voit le jour

2001
Iona Campagnolo devient la 27e Lieutenant-gouverneure de la C-B.

2004
L'Institut canadien de recherches sur les femmes exerce des pressions pour la création d'un Comité parlementaire permanent de la condition féminine

Louise Arbour nommée Haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme

2005
Les mariages de même sexe sont légalisés

2006
Bev Busson—Première femme Commissaire de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)

2007
Oxfam publie son plan stratégique s'étendant sur six ans ayant pour objet la priorité à donner par le Canada aux droits des femmes

2010
La C.-B commande une enquête sur les femmes assassinées ou portées disparues. L'enquête est plus tard critiquée pour se pencher seulement sur l'aspect criminel de la violence, et non sa prévention. Les familles des femmes disparues ne sont pas consultées au cours de l'enquête, et les recommandations du rapport final sont, la plupart du temps, ignorées

2011
Centenaire de la Journée internationale des femmes

2015
La Cour fédérale du Canada statue que la politique du gouvernement interdisant le port du niqab lors de la cérémonie de citoyenneté est illégale

Ashley Callingbull—Première femme canadienne et autochtone à remporter le titre de Mrs. Univers, exhorte les Canadiens à évincer le Premier ministre Stephen Harper pour ne pas s'être occupé des violences contre les femmes autochtones

Pour la première fois dans l'histoire, la moitié des ministres du Canada sont des femmes

2016
Le gouvernement libéral élu promet de lancer une enquête nationale sur les femmes disparues et assassinées

BCTF Professional and Social Issues
bctf.ca/SocialJustice.aspx
PSI 2016

INTERNATIONAL

1913
Norvège—Adopte le plein droit de vote pour les femmes

1918
Royaume-Uni—donne le droit de vote aux femmes âgées de 30 ans et plus, et aux hommes âgés de 21 ans et plus

Fédération de Russie—les femmes obtiennent le droit de vote en Russie après la Révolution

1920
Chine—Accepte les premières étudiantes à l'université de Pékin, une initiative rapidement suivie par toutes les universités de la Chine

Suède—Réforme la *Loi sur le mariage* et accorde des droits égaux aux conjoints

1922
Birmanie—Accorde le droit de vote aux femmes

1929
Équateur et Roumanie—Accordent le droit de vote aux femmes

Magda Constantinescu, Miss Romania 1929
In June 1929, Magda wins 6th place in the Miss Universe contest in Galveston, Texas

1937
Suède—le congé de maternité payé est introduit

1939
Suède—Les femmes ne peuvent plus être licenciées pour cause de mariage ou de maternité

1953
Mexique—Les femmes peuvent se présenter à une élection

1960
Sri Lanka—Sirimavo Bandaranaike devient Première ministre

1966
Inde—Indira Gandhi devient Première ministre

1969
Israël—Golda Meir devient Première ministre

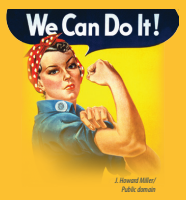

J. Howard Miller/ Public domain

1975
Suède, Afrique du Sud et États-Unis—le droit à l'avortement est accordé

République centrafricaine—Elisabeth Domitien devient Première ministre

1979
Royaume-Uni—Margaret Thatcher devient Première ministre

Nations Unies—L'Assemblée générale adopte la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) en tant que Charte des droits pour les femmes; entrée en vigueur en 1981

1980
Iran—Accorde le droit de vote aux femmes

1987
Gro Harlem Brundtland joue un rôle déterminant dans la création et la diffusion de *Notre avenir à tous*, un rapport sur le développement durable

1988
Pakistan—Benazir Bhutto devient Première ministre

1993
Turquie—Tansu Ciller devient Première ministre

1994
Grande-Bretagne—Le viol conjugal devient illégal

Afrique du Sud—Les femmes de couleur obtiennent le plein droit de vote

1995
Haïti—Claudette Werleigh devient Première ministre

1998
Rwanda—le Tribunal criminel international du Rwanda (sous l'égide des Nations Unies) décrète un arrêt faisant jurisprudence que le viol constitue un crime de génocide en vertu du droit international

1998
Italie—La Cour pénale internationale considère que le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, la grossesse forcée ou toute autre forme de violence sexuelle d'une gravité comparable constituent des crimes contre l'humanité

2003
Mozambique—La Déclaration de Maputo, adoptée par l'Union africaine, garantit aux femmes le droit de participer à la politique, l'égalité avec les hommes, le droit de gérer leur propre santé reproductive, et de mettre fin à la mutilation des organes génitaux

2004
Mozambique—Luisa Diogo devient Première ministre

2005
Koweït—Le gouvernement accorde aux femmes le plein droit de vote

Ukraine—Yulia Tymoshenko devient Première ministre

2006
République de Corée—Han Myeong-sook devient Première ministre

2012
Pakistan—Malala Yousafzai, 15 ans, activiste pour les droits des femmes, se fait tirer dessus. Elle survit et continue de se battre pour l'éducation pour tous les enfants. Elle se voit décernée le prix Nobel de la Paix 2014

2014
États-Unis—La conseillère de la ville de Seattle, Kshama Sawant, mène une campagne pour l'augmentation du salaire minimum à 15 $ de l'heure

2015
Arabie Saoudite—Les femmes obtiennent le droit de vote et d'être candidates à un mandat électoral. Plusieurs candidates sont élues

© Fanny Schertzer/Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported license/GNU Free Documentation license

Marion S. Trikosko/Public domain

ZONE MEETING
au Sheraton de Surrey

Richard Drouin, membre du comité de santé et sécurité, Sylvie Liechtele, présidente, Faziah Gamaz, trésorière

Ces rencontres par zone géographique des différents syndicaux locaux de la FECB sont des sessions d'information et de partage où nous pouvons savoir ce qui se passe ailleurs et quelles sont les grandes thématiques du jour.

La rencontre par zone géographique des différents syndicaux locaux de la FECB (Zone Meeting) s'est déroulée le vendredi 14 et le samedi 15 octobre 2016. Le SEPF, bien que provincial, est associé à la zone de la vallée du Fraser dû sûrement au fait que notre bureau originellement se situait à Surrey du temps de Pierre Blouin.

Nous avons parlé des élections provinciales (qui en éducation veut se réveiller le lendemain des élections avec un autre 4 ans aux saveurs néolibérales de Christie Clark?), du programme de gestion des absences (Attendance Management Program), de la justice sociale et évidemment de la mise en place des nouveaux programmes dans la province.

Étaient présents pour vous représenter: Sylvie Liechtele, présidente, Linda Thériault, 1ère vice-présidente, Maria Stinchcombe, 2ème vice-présidente, Faziah Gamaz, trésorière, Kathy L.-Cabana, responsable des suppléants et Richard Drouin en remplacement de Stéphane Bélanger pour Santé et sécurité. Stéphane Bélanger fait partie du comité provincial de la FECB et a fait des formations dans le Grand Vancouver.

Sur la photo, dû à l'alerte de tempête violente, nous avons Faziah, Richard et Sylvie, Linda, Maria et Kathy devant revenir sur l'île sont parties avant la prise de la photo.

Les prochaines rencontres "Zone Meeting" sont les 28 et 29 avril 2017.

Nouveau CA de l'ACELF
Réunion du 2 décembre 2016

Voici le nouveau conseil d'administration de l'ACELF entourant la présidente, Anne Vinet-Roy (tenant le tableau) à la réunion des 2 et 3 décembre 2016 à Québec.

La présidente du SEPF, Sylvie Liechtele, représente la région de l'Ouest sur le CA de l'ACELF.

LIVRETS PÉDAGOGIQUES DE LA FCE

à coût modique (3$) sur le site des publications de la FCE

à https://publications.ctf-fce.ca/fr/

HISTORICA CANADA

Enseigner l'histoire autochtone dans la salle de classe

Vous désirez aborder les perspectives autochtones en classe? Historica Canada lance des ressources bilingues gratuites qui explorent l'histoire des pensionnats indiens et du processus des traités au Canada.

http://education.historicacanada.ca/fr-ca/tools/265

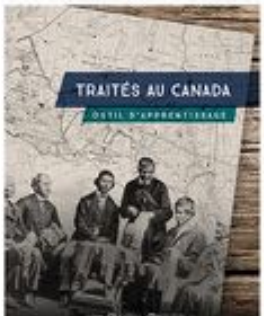

http://education.historicacanada.ca/fr-ca/tools/262

Développé en collaboration avec des universitaires et des éducateurs autochtones, ces guides bilingues amélioreront la conscience critique et l'appréciation de l'expérience autochtone au Canada de vos étudiants. **Les pensionnats indiens au Canada** cherche à mettre en lumière ce chapitre de notre histoire et à augmenter notre compréhension du rôle important de l'éducation dans le processus de réconciliation. **Les traités au Canada** explore l'histoire des traités ainsi que les visions du monde souvent contradictoires qui ont coloré le processus de création des traités entre les colons européens, le gouvernement canadien et les peuples autochtones.

Des ressources et des informations additionnelles sont disponibles sur L'Encyclopédie canadienne.
http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/

Un projet de: HISTORICA CANADA

Avec le soutien de: Ontario

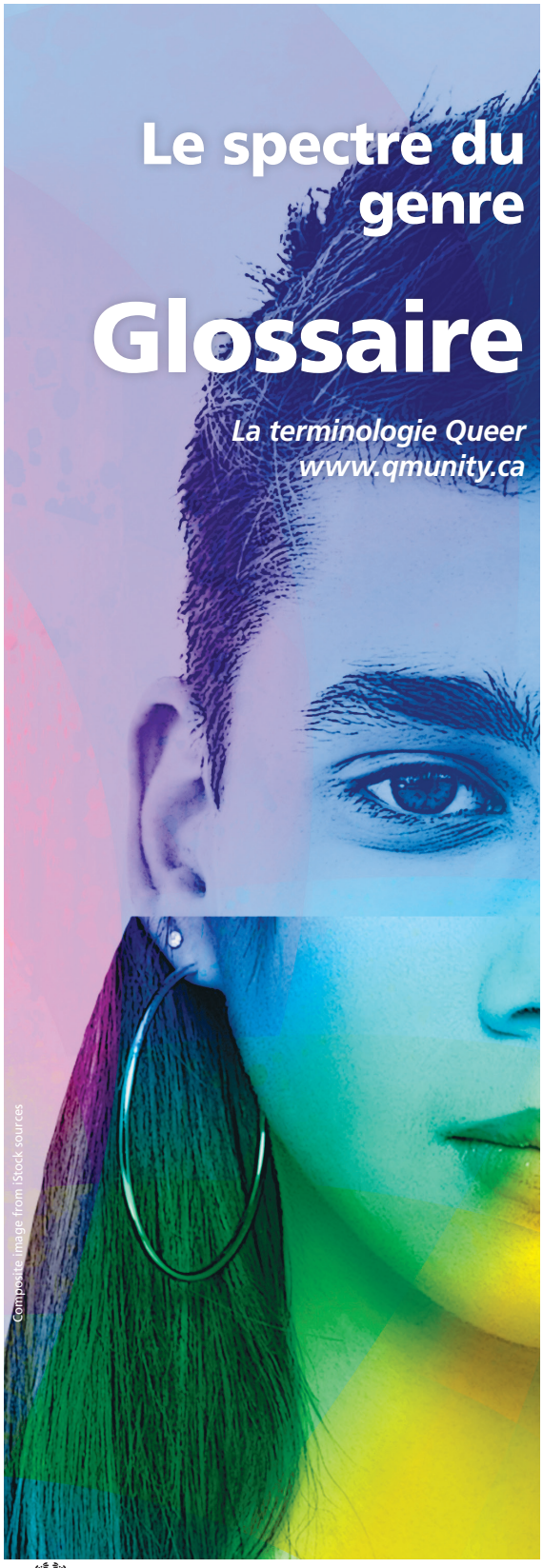

Spectre du genre. Cette expression signifie qu'il existe de nombreuses identités liées au genre (femme, homme, cisgenre ou cisexuelle, transgenre, bispirituelle), et toute une gamme d'expressions (les styles de coiffure, de vêtements, de comportements, et autres caractéristiques) pour exprimer leur genre.

Identité de genre. L'identité de genre fait référence au genre auquel une personne a le sens profond d'appartenir, en tant qu'homme ou femme ou genderqueer, etc. Ce n'est pas la même chose que le sexe biologique d'une personne.

Dysphorie du genre. Un état psychologique marqué par un important malaise affectif et trouble de fonctionnement dans la vie causés par une incongruence entre l'identité du genre et le sexe biologique déterminé à la naissance.

Expression de genre. Les manières dont une personne présente le ressenti de son genre aux autres, par exemple, par les vêtements, la coiffure, les maniérismes, et autres traits.

Genderqueer. Le terme est utilisé pour désigner des individus ou des groupes qui s'identifient en dehors de la vision binaire homme/femme. C'est un terme ou une désignation politisée qui est souvent utilisée par des personnes qui défient intentionnellement les normes dominantes des genres.

Variance du genre, absence de conformité au genre. Ce terme désigne les individus qui expriment leur sexe de manières différant des attentes sociales concernant le sexe et le genre qui est déterminé à la naissance.

Genre fluctuant ou fluide. Un mélange fluctuant des identités courantes associées au genre.

Cisgenre ou cisexuel – Personne dont l'identité de genre et l'expression du genre correspondent au genre typiquement associé au sexe biologique. Par exemple, une personne de sexe féminin qui s'identifie comme une femme.

Pangenre ou Pangender. Personne qui s'identifie et/ou qui exprime les nombreuses nuances du genre. Autres termes utilisés : genre multiple ou omni-genre (unisexe).

Transgenre ou trans (expression argotique). Un terme générique qui peut être utilisé pour décrire les personnes dont l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffère de celle qui avait été déterminée à leur naissance. Certains individus trans peuvent décider de changer médicalement de sexe par un traitement hormonal ou une opération. D'autres choisiront de changer de sexe socialement en changeant de nom, de vêtements, de style de coiffure, et autres caractéristiques.

TFH (Transition de femme en homme). Cet acronyme est généralement utilisé pour désigner une personne dont le sexe à la naissance a été déterminé comme féminin, mais qui s'identifie ou exprime, constamment ou une partie du temps, son genre comme du sexe masculin.

THF (Transition d'homme en femme). Cet acronyme est généralement utilisé pour désigner une personne dont le sexe à la naissance a été déterminé comme masculin, mais qui s'identifie ou exprime, constamment ou une partie du temps, son genre comme du sexe féminin.

Intersexe. Ce terme désigne des personnes dont le système reproductif ou l'anatomie ne peuvent être strictement définis comme féminin ou masculin. Il existe plusieurs manières dont un individu pourrait se classer dans cette catégorie: d'organes génitaux ambigus à un mélange de chromosomes XX et XY. Le terme hermaphrodite a traditionnellement été utilisé pour décrire ces individus, cependant cette appellation est considérée comme très choquante de nos jours.

Bispirituel. Terme autochtone décrivant des attributs à la fois masculins et féminins. Cette identité ne se limite pas à l'expression du genre ou à la sexualité, mais recouvre ces deux aspects en y intégrant un élément de spiritualité.

Transition sociale. Les comportements sociaux que peut avoir une personne trans lorsqu'elle change de l'expression d'un genre à un autre. Cette transition peut comprendre des étapes comme des traitements hormonaux et/ou des opérations.

Transition médicale. Une expression généralement utilisée pour désigner les procédés médicaux qu'une personne trans subit lorsqu'elle change d'une désignation de sexe à une autre. Cette transition peut comprendre des étapes d'un traitement hormonal et/ou des opérations.

Pronom. Le terme qu'utilise une personne pour se désigner : il, ou elle ou ils ou elles, etc.

Transphobie. Les actes de discrimination à l'égard d'individus transgenres ou qui sont perçus comme tels, qui reposent sur l'ignorance, les préjugés et le stéréotypage.

BC Teachers' Federation • 100–550 West 6th Avenue, Vancouver, BC V5Z 4P2 • Telephone 604-871-2283 • Toll-free 1-800-663-9163 • *bctf.ca*
Fédération des enseignants (es) de la C–B • 100–550 6e avenue ouest, Vancouver, C–B V5Z 4P2 • Téléphone 604-871-2283 Sans frais 1-800-663-9163 TFEU

Mission d'étude et audiences publiques à Vancouver, C.-B.

Allocution présentée par Sylvie Liechtele, présidente du Syndicat des enseignantes et enseignants du programme francophone de la C.-B. (SEPF)
dans le cadre de la comparution devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles

Le 5 octobre 2016

C'est avec plaisir que le SEPF répond à l'invitation qui lui a été lancée de prendre part à cette consultation sur les principaux enjeux pour les enseignants des écoles francophones et des programmes d'immersion de la Colombie-Britannique. D'emblée, nous tenons à préciser que nous apprécions vos efforts à mieux comprendre les enjeux qui animent le dossier des langues officielles en général, les enseignantes et enseignants francophones en milieu minoritaire étant une composante fondamentale des valeurs d'un pays qui accorde une grande place au bilinguisme. De plus, c'est la journée mondiale des enseignantes et enseignants.

Je suis Sylvie Liechtele, présidente du SEPF et entamant ma 5e année de fonction, et je suis heureuse d'être la porte-parole des enseignantes et enseignantes des écoles francophones de toute la province. C'est un privilège et un honneur.

Je voudrais tout d'abord souligner le travail de recherches de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants concernant ces enjeux. Vous trouverez cette recherche menée en 2014 et intitulée : Enjeux de l'enseignement en contexte minoritaire francophone sous le lien : http://www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Francophones/Recherche.aspx. Ce document reflète bien la réalité ici en Colombie-Britannique. Il est composé de deux parties.

La première partie, les enjeux de l'enseignement en 2014, constitue une mise à jour des éléments les plus probants de l'enquête réalisée en 2004 (Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone). Ce questionnaire a été approuvé par le Comité consultatif du français langue première de la FCE (dont je fais partie) et administré par SavoirNet qui a ensuite fait l'analyse des réponses obtenues. Ce sont les constats de cette démarche qui se retrouvent dans la première partie.

La conclusion en est que les principaux enjeux auxquels doivent faire face les enseignants francophones en milieu minoritaire en 2014 sont sensiblement les mêmes que ceux qui ont fait l'objet de l'étude de 2004. Ces enjeux se résument ainsi :

- enseigner, avec peu de moyens, à des groupes d'élèves d'horizons divers ayant de multiples besoins,
- faire la promotion et l'apprentissage de la langue française dans un milieu anglo-dominant, et
- transmettre la matière scolaire prévue au programme avec des ressources pédagogiques limitées en français.

Ces enjeux semblent d'ailleurs se complexifier en raison de l'augmentation du nombre de familles exogames et de la diversité culturelle de plus en plus présente en milieu minoritaire. De plus, l'arrivée de la technologie dans les salles de classe ces dernières années a certes amélioré l'accès aux ressources, mais elle a également engendré un défi supplémentaire auquel le personnel enseignant a dû s'adapter.

La deuxième partie, la comparaison entre les écoles de langue française et les écoles de langue anglaise (y compris les écoles d'immersion), présente l'analyse d'une enquête menée par les recherchistes du secteur Recherche et Information de la FCE au printemps 2014. Au total, 7 950 personnes, toutes langues d'enseignement confondues, ont répondu au sondage, dont 1 448 qui s'associaient aux écoles de langue française. On constate systématiquement, chez le personnel enseignant des écoles de langue française, une différence marquante dans la perception des enjeux liés à l'équilibre vie-travail, aux conditions d'exercice de la profession incluant les relations avec la direction, les programmes d'études, le testing, et j'en passe. Dans la grande majorité des cas, l'analyse démontre que le personnel des écoles de langue française se sent défavorisé par rapport à leurs homologues anglophones. C'est très préoccupant.

Au niveau provincial purement, j'aimerais vous partager mes inquiétudes par rapport au Plan d'appui aux Langues Officielles en Éducation (PLOÉ), argent du Fédéral remis au Conseil scolaire francophone de la C.-B. (CSF) par l'entremise du Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. En effet, les quelques 4.5 millions de dollars par an, transmis au Conseil scolaire francophone, sont administrés par le Directeur général avec l'appui du conseil d'administration. Cependant, le syndicat, un partenaire essentiel, n'est pas partie prenante de la répartition de cet argent. Bien sûr, on nous présente les décisions lors d'un comité mensuel, le Comité Conseil Éducation, mais nous n'avons pas de pouvoir décisionnel. Voici des exemples où cet argent pourrait être alloué de façon plus pertinente. Ainsi, le Bac International (inscription, correction d'examens, ressources, formation spécifique des enseignants) est financé par les fonds publics du PLOÉ (près de 600 000$ / année) et qui, somme toute, ne profite qu'à très peu d'élèves. Il faut également signaler que les manuels scolaires pour la plupart de la compagnie Pearson ne sont disponibles qu'en anglais pour nos enseignants. En ce qui nous concerne, cette somme importante pourrait être utilisée à d'autres fins pour servir l'éducation publique francophone en milieu minoritaire. Ainsi, nous pourrions miser sur la formation des enseignantes et enseignants à la Pédagogie à l'école de langue française (www.pelf.ca), développé par la FCE ou bien investir dans les écoles de l'Unesco qui partagent des valeurs de justice sociale et des droits de la personne, ce qui profiterait à l'ensemble de nos enseignantes et enseignants. Un autre exemple est que le Conseil scolaire francophone a retiré toutes les enseignantes-bibliothécaires de nos écoles. Il semble que le PLOÉ aurait pu financer ces bibliothécaires où le besoin d'enseigner la littératie et de comprendre la littérature francophone par exemple, est criant dans un milieu minoritaire. Un autre endroit où nous aurions besoin de placer cet argent fédéral est dans l'organisation de la seule journée provinciale qui réunit tous les enseignantes et enseignants francophone de la province. Le SEPF donne 20 000$ et le CSF donne la même somme, alors que le budget du CSF est plus de 300 fois plus élevé que celui du SEPF.

Par ailleurs, nous faisons face à un manque de personnel enseignant francophone dans les domaines spécialisés tels que le counselling et l'orthopédagogie. Des incitatifs à approfondir et diversifier la formation des enseignants francophones déjà employés pourraient faire l'objet également du PLOÉ .

Enfin, dû à la charge de travail plus importante que dans les écoles de la majorité (plus de cours à enseigner et dans différentes matières, faire vivre la culture francophone), le fait qu'il y a un bon nombre de postes à temps partiel (ce qui est problématique dû au coût de la vie par exemple dans le Grand Vancouver) et le fait que les enseignants francophones sont souvent déracinés et sans réseau d'entraide, il y a un taux de roulement plus important que dans les écoles de la majorité linguistique.

Trish Kolber, représentante des profs de français, langue seconde, Terri Mooring, 1ère vice-présidente de la FECB, Sylvie Liechtele, présidente du SEPF et Sophie Bergeron, représentante des profs d'immersion

CONCLUSION

Le personnel enseignant dans les écoles francophones de la Colombie-Britannique fait face à des défis importants. En tant que syndicat, nous croyons à l'importance des conditions d'enseignement bonifiées pour nos enseignantes et enseignants en situation minoritaire qui, de ce fait, favorisent l'apprentissage optimal de tous les élèves.

Le SEPF remercie le Comité sénatorial des langues officielles de nous avoir donné l'occasion de partager nos préoccupations et nous vous soumettons les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS

Que le protocole d'entente pour la répartition de l'argent fédéral du programme des langues officielles fasse l'objet d'une entente quadripartite (Fédéral, provincial, conseil scolaire francophone, syndicat francophone) au lieu d'une entente bipartite (fédéral, provincial) .

Qu'il y ait des directives pour que l'argent alloué soit utilisé en priorité pour la littératie (dont l'embauche de bibliothécaires), la culture et le développement professionnel des enseignantes et enseignants.

Que la formation de base des enseignants et enseignants comprenne des cours sur l'enseignement du français en contexte minoritaire (la PELF par exemple).

FORMATION SYNDICALE DES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS SYNDICAUX ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEPF

La formation syndicale des représentantes et représentants syndicaux du SEPF a eu lieu les 24 et 25 octobre dernier dans les locaux de la FECB/BCTF à Vancouver.

Plus de 35 participants des écoles du CSF y ont participé. Trois ateliers étaient offerts: Investigations et discipline: La connaissance c'est le pouvoir, Le legs des pensionnats indiens et Communication assertive.

Nous remercions les facilitatrices, **Tanis Maxfield** et **Marie-Claude Tremblay** pour ces excellentes formations.

Tanis Maxfield

Marie-Claude Tremblay

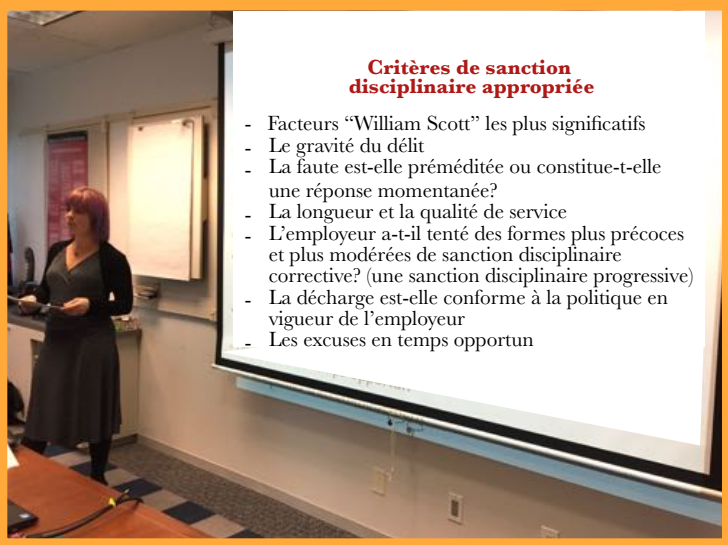

Objectifs:

- ✦ Transmettre des connaissances, des compétences et des stratégies pour faire face aux districts scolaires et aux enquêtes du TRB.
- ✦ Donner un soutien pratique afin que les représentants syndicaux soient bien préparés pour aider le personnel.
- ✦ Fournir des données sur les nombres et les types d'enquêtes entrepris par les districts scolaire et le TRB.
- ✦ Fournir les sections de la convention collective sur les protocoles et processus d'enquête.
- ✦ Définir les genres de discipline résultant des enquête.
- ✦ Identifier les droits des membres offrant des stratégies de protection lors d'enquête.

Objectifs:

- ✦Créer une sensibilisation à la vérité sur le système des pensionnats indiens du Canada.
- ✦Donner une compréhension approfondie sur les effets des pensionnats qui ont affecté, et qui affectent encore, plusieurs générations.
- ✦Préparer la prochaine étape pour partager ces connaissances avec les élèves et le personnel de l'école.

Obectifs:

- ✦Consolider des qualités existantes en communication.
- ✦Créer une meilleure compréhension de la différence entre les différents styles de communication: assertive, passive, agressive et passive-agressive.
- ✦Développer l'assertivité, verbale et non verbal, par des exercices, des jeux de rôles et la pratique.
- ✦Planifier des manières d'utiliser ces techniques dans votre école et/ou votre syndicat local ou dans votre prive personnelle.

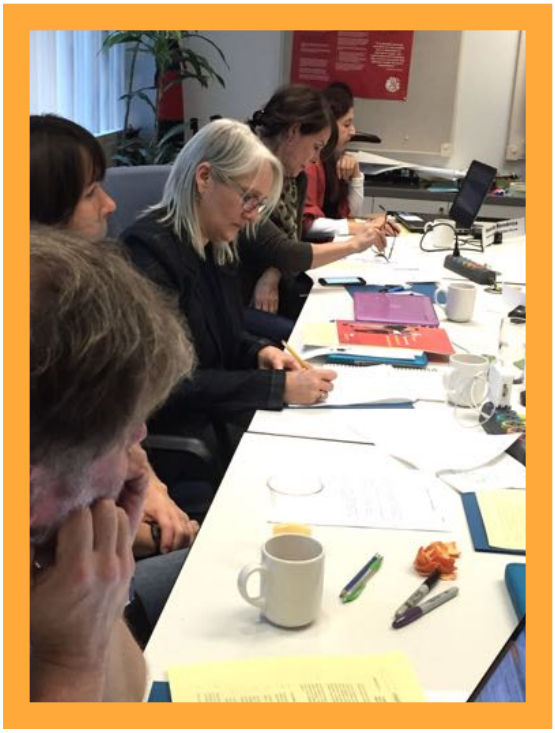

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
Représentante des écoles Océane
et secondaire de Nanaimo

Linda Thériault
1ère Vice-présidente

Sarah Boulley
Représentante des écoles Franco-nord
et secondaire Duchess Park

Hélène Tremblay
Représentante de l'école des Navigateurs

Roger Lagassé
Représentante des écoles du Pacifique
et secondaire Chatelech

Gabriel Bettey
Représentant de l'école Victor-Brodeur

Gaspal Douo
Représentant de l'école Rose-des-vents

Loïc Fauteux-Goulet
Représentant des écoles Entre-lacs
et secondaire de Penticton

Francine Parent
Représentante de l'école des Deux-rives

Katia Dumont
Représentante de l'école La Vérendrye

Yanick St-André
Représentant de l'école Rose-des-vents

Marie-France Dubois
Représentante de l'école Les Aiglons

Martin Bahr
Représentant de l'école Jack-Cook

Lucie Matteau
Représentante de l'école La Passerelle

Sylvie Liechtele
Présidente du SEPF

Diane Goulet
Représentante de l'école André-Piolat

Richard Drouin
Représentant de l'école Gabrielle-Roy

Steve Roy
Représentant de l'école secondaire Jules-Verne

Carrie Antoniazzi
Représentante au CSF

Valérie Miller
Représentante de l'école Sophie-Morigeau

Hamida Bendriss
Représentante de l'école secondaire Jules-Verne

Mélanie Boothe
Représentante de l'école des Sept-sommets

Kathy L.-Cabana
Représentante de l'école Victor-Brodeur

Lynda Bilton
Représentante de l'école de l'Anse-au-sable

Véronique Vachon
Représentante de l'école Anne-Hébert

Émy Roy
Représentante de l'école de la Vallée

Faziah Gamaz
Trésorière du SEPF

Éric Boisvert
Représentante des Voyageurs

Annick Gagnon
Représentante de l'école des Glaciers

Christiane Laroche
Représentante de l'école Victor-Brodeur

Véronique Vachon
Représentante de l'école Anne-Hébert

Elvire Seumo
Représentante de l'école
des Pionniers-de-Maillardville

Suzie Gauthier
Représentante de l'école Gabrielle-Roy

Stéphane Bélanger
Représentante de l'école du Bois-joli

NIVEAU INTERNATIONAL

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

RAPPEL HISTORIQUE IMPORTANT
Déclaration de l'UNESCO

Le principe directeur suivant a été émis lors de la déclaration de l'UNESCO sur la profession enseignante et il y a de cela 50 ans. Il est important de garder cela vivant.

Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, le 5 octobre 1966

L'éducation devrait viser dès les premières années passées à l'école au plein épanouissement de la personnalité humaine et au progrès spirituel, moral, social, culturel et économique de la collectivité, ainsi qu'à inculquer un profond respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Dans le cadre de ces valeurs, la plus grande importance devrait être accordée à la contribution qu'elle peut apporter à la paix, de même qu'à la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et entre tous les groupes raciaux ou religieux.

NIVEAU PROVINCIAL

Le SEPF tient à remercier la **Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique** de leur invitation au Congrès annuel qui a eu lieu à Richmond le 26 novembre 2016. Le salon des exposants et la participation du Conseil jeunesse sont deux évènements rassembleurs qui furent grandement appréciés.

Linda Thériault, 1ère Vice-présidente du SEPF

Le SEPF tient à remercier l'**équipe de révision de la traduction de la convention collective** composée de John Ehinger de la FECB et du SEPF, Stéphane Bélanger, Sylvie Liechtele, Maria Stinchcombe et Linda Thériault.

John Ehinger de la FECB et du SEPF, Stéphane Bélanger, Sylvie Liechtele, Maria Stinchcombe, Linda Thériault (absente sur la photo).

Assemblée des représentants de la FECB au Radisson de Richmond

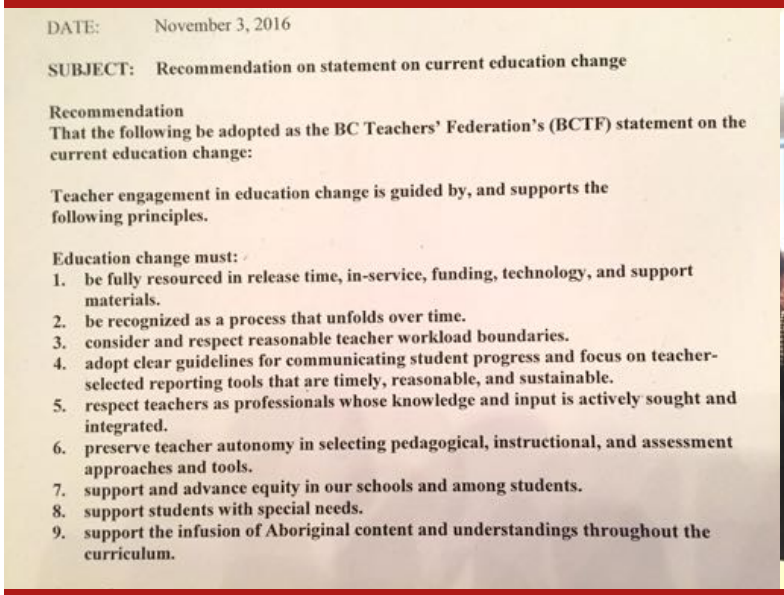

DATE: November 3, 2016

SUBJECT: Recommendation on statement on current education change

Recommendation
That the following be adopted as the BC Teachers' Federation's (BCTF) statement on the current education change:

Teacher engagement in education change is guided by, and supports the following principles.

Education change must:

1. be fully resourced in release time, in-service, funding, technology, and support materials.
2. be recognized as a process that unfolds over time.
3. consider and respect reasonable teacher workload boundaries.
4. adopt clear guidelines for communicating student progress and focus on teacher-selected reporting tools that are timely, reasonable, and sustainable.
5. respect teachers as professionals whose knowledge and input is actively sought and integrated.
6. preserve teacher autonomy in selecting pedagogical, instructional, and assessment approaches and tools.
7. support and advance equity in our schools and among students.
8. support students with special needs.
9. support the infusion of Aboriginal content and understandings throughout the curriculum.

Stéphane Bélanger
Représentant aux Ans de la FECB
et président du comité de santé
et sécurité au travail

La dernière assemblée des représentants de la FECB a eu lien les 4 et 5 novembre dernier. Plusieurs décisions ont été prises dont les suivantes :

La FECB a fait une déclaration sur les changements éducatifs en cours doivent être guidés et doivent suivent les principes suivants :

- Que les changements en cours disposent de toutes les ressources nécessaires en matière de libérations, de financement en service, de financement, de technologie et de matériel de soutien.
- Que le ministère reconnaisse que les changements prennent une longue période de mise en œuvre
- Que le ministère considère et respecte la charge de travail des enseignants.
- Que le ministère adopte des lignes directrices claires en ce qui concerne la communication du progrès des élèves et qu'il se concentre sur les outils de rapports sélectionnés par les enseignants qui sont pertinents, raisonnables et durables.
- Que le ministère respecte les enseignants en tant que professionnels dont les connaissances et les contributions sont activement recherchées et intégrées.
- Que l'on préserve l'autonomie des enseignants dans la sélection des approches et des outils pédagogiques, pédagogiques et de l'évaluation.
- Que le ministère offre le support adéquat aux élèves à besoin spécial.

La FECB exhorte le ministère de l'éducation de suspendre la mise en œuvre du nouveau programme d'étude de la maternelle à la 9e année pour l'année scolaire 2016-2017.

Faziah Gamaz, trésorière et Linda Thériault, 1ère vice-présidente

Suite aux recommandations du comité exécutif, la fédération continuera son affiliation avec *Canadian Direct Insurance* comme partenaire d'un programme avantage. Il a aussi été décidé que la FECB s'engage à renégocier avec *Canadian Direct Insurance* les modalités de la couverture de l'assurance automobile facultative afin de répondre aux préoccupations des membres.

La FECB a exprimé sa solidarité avec les premières nations dans leur opposition à la construction du barrage du Site C qui causera la perte de leurs terres agricoles. Les syndicats locaux sont encouragés de participer dans toutes manifestations dans leur communauté.

La fédération étudiera la possibilité d'offrir un service d'audits aux syndicats locaux afin que ces derniers se conforment annuellement au *Labour Relations Board*.

La FECB étudiera les pratiques des différents conseils scolaires quant au financement du développement professionnel des enseignants à temps partiel. Suite à cette étude, un rapport sera présenté à l'assemblée des représentant du printemps 2017.

Cette année, la FECB, afin de célébrer son centième anniversaire, offre à tous ses membres la possibilité de commander une carte de membre. Cette carte peut être pratique pour se rappeler son numéro de membre. De plus, la carte peut être aussi utilisée dans les magasins qui offrent des rabais aux enseignants.

Afin d'obtenir cette carte, il suffit de se connecter sur le portail de la FECB avec son numéro de membre. MyBCTF portal Une fois connecté, le lien pour commander la carte se trouve sur la page d'accueil. L'on doit s'assurer que toutes ses informations personnelles sont à jour avant de commander.

Il a été décidé que la fédération organise une mini-conférence afin de coordonner les efforts des locaux de la grande région de Métro Vancouver en prévision des élections provinciales de mai prochain. Cela se fera conjointement avec d'autres syndicats suivant la convention de la BCFED.

Il a été décidé que la FECB donnerait 10 000$ à *Move Up* afin d'aider les membres de *Move Up* et d'*Unifor* en ce qui concerne le respect de la ligne de piquetage conflit de travail actuel.

La prochaine assemblée des représentants aura lieu les 27 et 28 janvier 2017.

Abonnez-vous à ce bulletin d'information de l'Internationale de l'Éducation

http://us13.campaign-archive2.com/?u=0af31b47de470931d8cb1a062&id=7542d03ac7&e=4bd9b9ce5b

Le cercle autochtone

Pour organiser des activités culturelles, communiquez directement avec votre nation locale. Préparez-vous à vivre des expériences profondes et transformatrices !

Pour des informations, n'hésitez pas à contactez
Roger Lagassé
Conseiller / Programme autochtone
à roger_lagasse@csf.c.ca ou au 604-218-2395.

Comité de justice sociale du SEPF SAVIEZ-VOUS QUE?

Bonjour chers collègues!

- Saviez-vous que deux classes de l'école Anne-Hébert ont une vente de biscuits le 18 novembre dernier pour venir en aide aux Haïtiens suite aux dommages de l'ouragan Matthew!

- Les élèves de l'école Anne-Hébert ont aussi fait une récolte de bas, gants, articles de toilette pour La Boussole! Ils ne sont pas les seuls, plusieurs de nos écoles viennent en aide à cet organisme.

- Les documents pour participer au concours de bourses de justice sociale ont été envoyés à tous nos membres par courriel. N'hésitez pas à visiter le site Web du SEPF pour le formulaire d'inscription et les documents d'information.

- Les membres du comité de justice sociale ont eu leur première rencontre le 25 novembre dernier. Hamida Bendriss a été choisie comme déléguée du SEPF pour assister à la conférence de justice sociale qui se tiendra les 10 et 11 février 2017 à Vancouver.

Denise Branter, présidente
Comité de justice sociale

"FAIRE UNE DIFFÉRENCE"
"JE M'IMPLIQUE"
Bourses de 1 000 $ et deux de 500 $

Comité de justice sociale du SEPF

Tu es une enseignante ou un enseignant qui promeut la justice sociale à travers de maints projets à ton école?

Soumets ton projet avant le 15 avril 2017. Ton école aura la chance de gagner 1 000 $ ou deux bourses de 500 $.

Prends la chance d'être reconnu pour ce que tu fais!

Formulaire d'inscription et information à
http://www.sepfcb.com/services

SEPF

SFU FACULTY OF EDUCATION | GRADUATE STUDIES

Maîtrise - en ligne
L'éducation en français
En contextes de diversité

- Durée de 2 ans – 1 cours par trimestre
- 2 séjours intensifs à Vancouver - début et à la fin du programme
- S'appui sur la théorie et votre expérience professionnelle pour développer des stratégies d'enseignement inclusives applicables dans divers contextes éducatifs en langue française

Début du programme : été 2017
Demande d'admission : 15 juillet au 15 novembre 2016

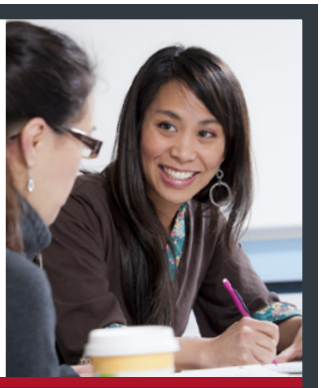

Simon Fraser University
sfu.ca/educfr/maitrise

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire à une séance d'information, contactez :
Dr. Marianne Jacquet
Coordonnatrice académique
Educ_baff@sfu.ca | 1-778-782-6866

FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

REMBOURSEMENTS de l'année scolaire 2016-17

Le formulaire de remboursement des fonds PP ou fonds école peut être complété en version électronique (format excel) ou vous pouvez utiliser la version pdf pour le compléter à la main. Ces deux versions du formulaire se trouvent sur notre site web (www.sepfcb.com) sous Développement professionel.

Ne pas oublier de soumettre les reçus originaux avec votre demande et non pas une copie pdf ou une photo de votre original. Seuls les reçus électroniques envoyés de l'organisation peuvent être soumis par courriel.

Pour une liste détaillée des activités remboursables ou non remboursables et la démarche à suivre, veuillez consulter les pages 17 à 22 des politiques et procédures. Vous pouvez aussi vous référer à notre dépliant des fonds PP.

Les fonds des écoles sont plafonnés à 5 000$. Le fonds des bourses demeure à 10 000$.

Maria Stinchcombe
2e Vice-présidente du SEPF
maria.stinchombe.sepf@gmail.com
Cell: 604-652-2898

Ressources pour favoriser la construction identitaire des jeunes

N'hésitez pas à consulter notre conseiller virtuel pour vous guider!

Pour se diriger plus facilement encore à travers toute la gamme des ressources en construction identitaire de l'ACELF, le conseiller virtuel est le complément essentiel au catalogue de l'ACELF.

Retrouver-le au acelf.ca/ci.

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation

Les organisations de l'enseignement demandent à tous les gouvernements de respecter le processus de négociation collective

Le 15 novembre 2016

OTTAWA – Les dirigeantes et dirigeants de 17 organisations provinciales et territoriales de l'enseignement sont heureux qu'à la suite de la décision historique rendue par la Cour suprême du Canada (CSC) le 10 novembre dernier, les pouvoirs législatifs ne soient plus libres d'annuler comme bon leur semble des dispositions de conventions collectives signées.

Réunis à Ottawa aujourd'hui et mercredi pour la réunion du Conseil d'administration de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), ces dirigeantes et dirigeants sont encouragés par la décision de la Cour en faveur de la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (FECB) dont les batailles juridiques ont débuté en 2002.

Ces dirigeantes et dirigeants espèrent que la décision amènera le gouvernement de la Nouvelle-Écosse à repenser son action dans le conflit de travail qui l'oppose actuellement au Nova Scotia Teachers Union, organisation Membre de la FCE. Les enseignantes et enseignants de la province ont donné un fort mandat de grève et sont prêts à déclencher celle-ci dès le 3 décembre après avoir rejeté deux ententes de principe qui ne faisaient rien pour contrer la détérioration des conditions en salle de classe, renforcer la qualité de l'éducation, favoriser des investissements utiles dans le système des écoles publiques ou assurer une rémunération équitable au personnel enseignant dont le rôle dans la société est si important.

La décision de la CSC a incité les dirigeantes et dirigeants des organisations de l'enseignement à émettre la déclaration suivante :

« Les dirigeantes et dirigeants des organisations de l'enseignement Membres de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) saluent la décision que la Cour suprême du Canada a rendue le 10 novembre 2016 dans laquelle elle a réaffirmé le droit à la négociation collective garanti par la Charte canadienne des droits et libertés.

« Respecter les outils et mécanismes qui accompagnent le processus de négociation collective et auxquels on peut facilement recourir en cas de différend éviterait des lois visant à limiter ou même à éliminer les droits à la négociation.

« La liberté d'association, un droit reconnu depuis longtemps sur la scène internationale et au Canada, constitue un fondement important de toute société démocratique et juste. Notre action collective protège les personnes contre des traitements inéquitables dans un des aspects les plus fondamentaux de leur vie, leur emploi.

« La FCE et ses organisations Membres s'opposeront collectivement et vigoureusement à toutes les tentatives des gouvernements et des employeurs pour déterminer unilatéralement les conditions de travail des enseignantes et enseignants ou miner d'une autre façon les principes de la négociation collective. »

Fondée en 1920, la FCE est une alliance nationale de 17 organisations provinciales et territoriales qui représentent 231 000 enseignantes et enseignants du Canada. La FCE adhère aussi à l'Internationale de l'Éducation qui représente 32 millions d'enseignantes et enseignants du monde entier. @EnseigneCanada et @CanTeachersFed.

-30-

Francine Filion, directrice des Communications

Droit d'auteur © 2016 Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Tous droits réservés.

Contact : communications@ctf-fce.ca
www.ctf-fce.ca

Un vote unanime s'est tenu aujourd'hui à la réunion du Conseil d'administration de la FCE en soutien au Nova Scotia Teachers Union. Sont photographiés ici les présidentes et présidents d'organisations de l'enseignement de tout le pays, qui représentent près d'un quart de million d'enseignantes et enseignants d'un océan à l'autre.

Bravo!

LE PROJET COLIBRI
par Audrey Morin Beaulieu de l'école Anne-Hébert

À chaque début d'année, je fais un projet collectif rassemblant un petit travail de chaque élève de l'école sur une pièce maîtresse de ma conception. Cela permet de créer un sentiment d'unité dans l'école et un sentiment de fierté chez les élèves de tout âge.

À la suggestion de la direction, cette année nous avons travaillé la légende autochtone du colibri, dans laquelle un colibri tente d'éteindre un gros incendie dans la forêt en ne prenant qu'une seule goutte d'eau à la fois dans son petit bec et en la jetant sur les flammes. Les morales à en tirer peuvent varier que cela soit de l'importance du travail d'équipe (où chaque élève fourni son petit effort- ou sa goutte- afin de compléter une tâche complexe) jusqu'à l'importance de la persévérance (la plupart des tâches ne peuvent être accomplies d'un seul coup et demandent de petits efforts constants).

Chaque élève se voyait donc remettre une goutte de papier de la dimension d'une main d'enfant et devait la décorer. Pour les plus petits (M à 2), ils devaient simplement la personnaliser avec un dessin ou de la couleur. Pour les plus vieux (3 à 6), ils devaient réfléchir à un défi, que ce soit un défi personnel ou un défi collectif afin d'améliorer la qualité de vie à l'école et l'inscrire sur la goutte, avec ou sans un dessin explicatif.

Chaque goutte a ensuite été collée sur l'immense peinture de colibri volant au-dessus des flammes symbolisant aussi au passage que chaque élève dans l'école, par sa petite participation, rend cet œuvre complète et achevée. Chacun y a son rôle dans le résultat visuel final.

Une enseignante du CSF
gagne le PRIX de développement du leadership en milieu scolaire en 2016

Fondation Boursiers LORAN — DÉTERMINATION ENGAGEMENT LEADERSHIP

Monica Martin, enseignante à l'école Les Aiglons depuis septembre 2016 (auparavant à l'école André-Piolat), s'est vue décerner le Prix de développement du leadership en milieu scolaire en 2016 par son ancien étudiant, Lynden Evers, (Boursier Ralph M. Barford Loran 2012).

Ce prix, qui entame sa deuxième année, reconnait les enseignantes et enseignants qui ont eu un impact positif significatif sur le développement des boursiers en tant que jeunes leaders engagés. Lynden a gagné une bourse de 75 000 $ pour ses études postsecondaires. Ce prix, une bourse fédérale, est remis par la Fondation Boursiers Loran et soutenu par la Fondation McCall MacBain.

Afin de reconnaitre Mme Martin et cette distinction honorifique, un représentant de la Fondation Boursiers Loran et l'ancien élève de Mme Martin, Lynden, ont visité l'école Les Aiglons le 13 décembre afin de lui présenter ce prix. Nous recevrons sous peu une photo de la cérémonie que nous vous acheminerons par courriel.

La Présidente du SEPF, Sylvie Liechtele, tient à féliciter personnellement Mme Martin, de la part de tout le comité exécutif pour l'obtention du Prix de développement du leadership en milieu scolaire en 2016 par son ancien étudiant, Lynden Evers.

Le Prix de développement du leadership en milieu scolaire, soutenu par la Fondation McCall MacBain, vise à rendre hommage aux enseignants du primaire et du secondaire qui encouragent le développement du leadership chez les élèves. Chaque année, nous invitons les Boursiers Loran finissants à exprimer leur reconnaissance à l'égard de leurs anciens enseignants en posant leurs candidatures pour le Prix de développement du leadership en milieu scolaire. En 2015, les boursiers de la cohorte 2011 ont rendu hommage à 28 enseignants à travers le Canada. Les lauréats sont reconnus par leur anciens étudiant lors d'une remise de certificat tenue à l'école. L'enseignant reçoit également une lettre de félicitations de Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada.

Aux élèves de 5e année de la classe de Samar Speed école Anne-Hébert

pour ce projet du

JOUR DU SOUVENIR

Les animaux de guerre
par la 5e à Anne-Hébert
classe de Mme Samar Speed

Les vers luisants

Durant la 1ère guerre mondiale, les soldats britanniques rassemblaient dans un bocal des vers luisants et s'en servaient pour les aider à lire les cartes et les lettres dans les tranchées sombres.

La médaille Dickin

La médaille Dickin est donnée aux animaux pour leur acte de bravoure et de courage. Sur la médaillon bronze, il est écrit « For Gallantry » et « We Also Serve ». Saviez-vous que 32 pigeons, 24 chiens, 3 chevaux et 1 chat ont reçu la médaille Dickin pour avoir servi dans la guerre?

Winkie, un pigeon extraordinaire

Un pigeon rempli de courage
Sur un paysage de guerre
Il vole et voyage

Au-dessus de la terre.
Un équipage, il a sauvé
Dans la Royal Air Force en février.

Il était un pigeon rempli de vie
Délivrait des messages pour sa patrie.

Simon le chat

Simon est né en 1947 à Hong Kong. Il a été adopté par un marin qui l'a emmené avec lui sur son navire pour qu'il tue des rats à bord. Simon est aussi devenu « l'ami caresses » de tous les marins.

Suite:

Les chiens

Les chiens ont été utilisés depuis longtemps dans les guerres. Cependant, leur usage a changé avec les technologies militaires. 100 000 chiens de guerre ont servi durant la 1ère guerre mondiale.

Rob le chien

Rob est un Collie qui a pu participé à des sauts en parachute en Afrique du Nord et en Italie.

Les chevaux

Les chevaux ont aidé énormément durant la 1ère guerre mondiale : transportation des soldats, des canons, de la nourriture. Saviez-vous que des millions de chevaux ont contribué à cette guerre?

Les ours

En 1914 et juste après le début de la 1ère guerre mondiale, Harry Colebourn de Winnipeg rencontra un petit ourson noir. Il l'acheta pour 20$ et l'appela Winnie (pour Winnipeg, Manitoba)). Winnie devint la mascotte de la brigade d'infanterie de Harry. Elle accompagna les soldats en Angleterre.

Comité ERAC

Félicitations à Linda Campbell

Bravo à Linda Campbell de l'école Franco-Nord qui a été choisie comme représentante de la FECB pour servir en tant qu'évaluateur pour l'ERAC (Educational Resource Acquisition Consortium). Mme Campbell servira sur ce comité de novembre 2016 au 30 juin 2020.

RÉPONSE
Réponse: 1 journée complète

Voir article
C.2.3.b.ii
Le service d'un suppléant sera crédité: d'une (1)journée pour plus d'une demi-journée de travail(1/2) jusqu'à une journée (1) de travail.

POUR VOTRE INFORMATION

PROPOSITION AGM

Que la FECB fasse des démarches auprès du Ministère de l'éducation en ce qui concerne les conditions d'emploi des enseignantes et enseignants dans les divers comités.

BCTF

Le grief collectif mené par la FECB sur la journée du 19 septembre non payée par le CSF (parmi d'autres conseils scolaires) lors de notre retour au travail après la grève a été malheureusement perdu.

Concours de bien-être en janvier

Ce concours sera lancé au retour des vacances des fêtes comme résolution de nouvelle année. Deux prix de 250 $ à gagner. Des affiches seront envoyées dans vos écoles en janvier.

IMPORTANT
RAPPEL

Nous ne participons pas au comité des partenaires.

SUGGESTION DE LECTURE

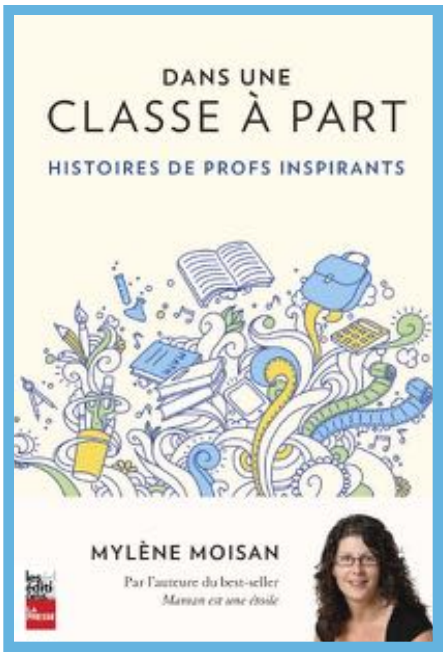

Plongez dans l'univers de six enseignants inspirants qui font la différence dans la vie de leurs élèves. Des femmes et des hommes pour qui enseigner, c'est provoquer des étincelles.
http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/education/201609/18/01-5021866-recits-de-profs-extraordinaires.php

À
PAULINE GAGNÉ
FRANCINE WEIGELDT

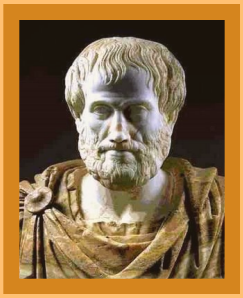

"Éduquer l'esprit sans éduquer le coeur revient à n'avoir aucune éducation du tout."
Aristote

Vous combattez les blues de l'hiver?

Lisez le billet de blogue du Dr Andrew Miki pour savoir comment éviter de sombrer dans la déprime hivernale.

https://www.starlingminds.com/blogue/les-blues-de-lhiver

En cette période du temps des Fêtes, la présidente, Sylvie Liechtele, et le Comité exécutif du SEPF, vous offrent leurs voeux les plus chaleureux.

TIRAGE AU SORT
pour lectrices et lecteurs avides du Colibri

QUESTION

Quels sont les 2 titres en français qui se retrouvent sur la liste des 100 meilleurs livres choisis par les profs de «BC» pour les élèves de la Colombie Britannique de l'élémentaire et du secondaire?

Envoyer votre réponse à lisemartel.sepf@gmail.com
avec comme titre : TIRAGE COLIBRI.
Prix : CD de chansons francophones du Manitoba

ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS ***ÉQUITÉ POUR TOUS***
ÉQUITÉ POUR TOUS *ÉQUITÉ POUR TOUS* ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS
ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS ÉQUITÉ POUR TOUS *ÉQUITÉ POUR TOUS* ÉQUITÉ POUR TOUS

QUESTIONS / BESOIN D'AIDE....

CONTACTEZ-NOUS

Sylvie Liechtele
Présidente
604-871-1866 / *cellulaire: 778-668-9433*
sylvieliechtele@gmail.com

Linda Thériault
1ère Vice-présidente
604-871-1856 / *cellulaire: 250-415-2072*
lindatheriault.sepf@gmail.com

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
cellulaire: 604-652-2898
maria.stinchcombe.sepf@gmail.com

Lise Martel
Assistante administrative
604-871-1865
sans frais: 1-877-783-2243
lisemartel.sepf@gmail.com

www.sepfcb.com

www.facebook.com/SEPFCB

COMITÉ EXÉCUTIF 2016-2017

Sylvie Liechtele
Présidente
et Présidente du Comité des négociations

Linda Thériault
1ère Vice-présidente
et Présidente du Comité de santé et bien-être

Maria Stinchcombe
2ème Vice-présidente
et Présidente du Comité de perfectionnement professionnel

Faziah Gamaz
Trésorière

Denise Branter
Secrétaire et Présidente du Comité de justice sociale

Stéphane Bélanger
Président du Comité santé et sécurité
et Représentant aux AR de la FECB

Kathy L.-Cabana
Présidente du Comité des suppléant/e/s

Hamida Bendriss
Responsable du secondaire

Comités permanents du SEPF 2016-17

Perfectionnement professionnel:
Carrie Antoniazzi, Brigitte Attali-Netherton, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Suppléant/e/s:
Daniel Bouchard, Deniise Branter, Kathy L.-Cabana

Amalgamation de la convention collective:
Stéphane Bélanger, Sylvie Liechtele, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Justice sociale:
Hamida Bendriss, Denise Branter, Jasmine De Serres et Marie-Anne Hellinckx

Rond-Point:
Carrie Antoniazzi, Brigitte Attali-Netherton, Chriatan Côté, Lise Martel, Carole Massé, Mary-Lou McCarthy, James Mercier, Maria Stinchcombe et Linda Thériault

Santé et sécurité:
Stéphane Bélanger et Richard Drouin

COURRIEL PRIVÉ
POUR INFORMATION CONFIDENTIELLE SYNDICALE

Dans le but de pouvoir vous envoyer des informations sensibles relatives au syndicat, nous vous prions de transmettre votre adresse de courriel privé à lisemartel.sepf@gmail.com.
Le SEPF ne communiquera pas cette information.

Nous vous encourageons à participer à la rédaction du Colibri.
N'hésitez pas à nous faire parvenir de l'information à partager avec nos lecteurs et lectrices.